

## Notre Position :

Choc Electrique, association pour l'information et la défense des utilisateurs du chauffage électrique considère que:

1. Du point de vue de la pollution atmosphérique, de l'indépendance énergétique du pays le chauffage électrique est de loin préférable aux systèmes basés sur les énergies fossiles. Pour remplacer le moment venu un chauffage électrique, un retour aux énergies fossiles doit être exclu.
2. Nous sommes en faveur de toute mesure incitative visant à réduire la consommation électrique. De telles mesures doivent être économiquement supportables et écologiquement justifiables.
3. Nous soutenons les mesures incitatives pour améliorer l'isolation des bâtiments.
4. Nous sommes en faveur de la promotion des énergies renouvelables. Toutes ces énergies – solaire, éolien, hydraulique – sont transformées en électricité. A l'avenir, cette forme d'énergie gagnera des parts de marché sur les énergies fossiles.
5. Nous nous opposons à toute mesure d'interdiction des chauffages électriques existants.
6. Si des restrictions à la consommation d'électricité s'avèrent indispensables, les mesures ne devraient pas concerner la satisfaction des besoins vitaux.
7. Nous cherchons le dialogue avec les différents intervenants sur le dossier de l'énergie.

## Nos propositions :

- L'Etat prend des mesures incitatives pour réduire la consommation énergétique: subventions pour l'isolation des bâtiments et le remplacement de tous les chauffages trop énergivores
- L'autoproduction d'électricité est encouragée; par exemple par une subvention initiale pour permettre l'amortissement du coût de l'installation sur 7 à 10 ans, avec la pratique de la facturation nette (seule la différence entre la consommation et la production totale est facturée)

Novembre 2012